

FONDS TOURISME DURABLE				
Trempin pour la transition écologique des restaurants et des hébergements touristiques éligibles				
Liste des actions éligibles *				
Action	Type	Périmètre**	Aide max***	Unité
Mes actions liées à la restauration durable - FONDS TOURISME DURABLE (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
R1	Modèle d'affaires Restauration durable	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R2	Formation à la cuisine durable et aux éco-gestes en restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R3	Communication - Supports/actions de communication valorisant la restauration durable	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R4	Evolution des approvisionnements et des menus	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
R5	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
R6	Prévention des déchets non alimentaires en restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
R7	Energie - Economie d'énergie en cuisine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	5000 €
R8	Energie - Confort d'été et d'hiver lié à l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	3000 €
R9	Eau - Dispositifs d'économie d'eau en cuisine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R10	Eau - Dispositifs d'économie d'eau dans les sanitaires des restaurants / de l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	500 €
R11	Eau - dispositifs d'économie d'eau pour les espaces extérieurs et potagers liés à l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	400 €
Mes actions liées aux hébergements touristiques durables - FONDS TOURISME DURABLE (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
H1	Modèle d'affaires Tourisme durable Hébergement touristique	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
H2	Formation aux éco-gestes pour un hébergement touristique durable	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
H3	Communication - Supports de communication valorisant l'hébergement touristique durable	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
H4	Energie - Accompagnement pour le financement de la rénovation globale	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	3000 €
H5	Energie - Maîtrise des besoins de chauffage des chambres	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	60 €/chambre ou € / pièce
H6	Energie - Sèche-linge professionnel de grande efficacité énergétique et lave linge	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	800 €/ kg linge (capacité)
H7	Energie - Bâche de nuit pour piscine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	5000 €
H8	Energie & Confort d'été - actions sur les ouvertures (fenêtres)	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	200 €/fenêtre
H9	Energie & Confort d'été - végétalisation	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2400 €
H10	Eau - Dispositifs d'économie d'eau pour les salles de bain des chambres ou des sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	160 €/chambre ou €/douche
H11	Eau - Toilettes sèches pour les chambres et sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	200 €/toilette sèche
H12	Mobilité - Abri vélo équipé de production photovoltaïque pour la recharge	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	800 €/vélo dans la limite de 10 vélos
H13	Déchets - Prévention des déchets non alimentaires dans les hébergements	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
Mes actions de rénovation globale des bâtiments et de qualité de l'air (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
	Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit énergétique	Diagnostics et études		1 100 ou 1,5 € ou € / m ² au sol suivant surface
	Maîtrise d'œuvre (MOE) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50% d'économie d'énergie	Diagnostics et études		5% des travaux d'isolation et ventilation
	Diagnostic sur la qualité de l'air (intérieur et extérieur) de l'entreprises	Diagnostics et études		2 000 €
	Solaire photovoltaïque en autoconsommation pour les PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse	1400 à 2400 € / kW crête selon puissance installée
	Solaire photovoltaïque autonome pour les activités économiques non raccordées au réseau électrique des PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse	4800 € / kW crête
	Brasseurs d'air des PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse	250 € / brasseur
Mes actions liées à l'isolation et la ventilation de mon bâtiment tertiaire (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
	Isolation des combles perdus	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	8 € / m ² d'isolant
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	15 € / m ² d'isolant
	Isolation des planchers bas sur « espace non chauffé »	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	10 € / m ² d'isolant
	Isolation des murs par l'intérieur	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	15 € / m ² d'isolant
	Isolation des murs par l'extérieur	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	40 € / m ² d'isolant
	Isolation des toitures-terrasses ou couverture de pente inférieure à 5%	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	40 € / m ² d'isolant
	Ventilation mécanique double-flux	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
	Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) de classe B ou A	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	10 € / m ²
Mes actions liées à l'éclairage (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
	Luminaires à modules LED régulés en fonction de l'éclairage naturel et la détection de présence	Investissement		50 €/point lumineux
	Augmenter l'éclairage naturel grâce à des lanterneaux d'éclairage zénithal	Investissement		100 €/lanterneau
	Augmenter l'éclairage naturel grâce à des conduits de lumière naturelle	Investissement		100 €/conduit
	Eclairage extérieur par luminaires LED	Investissement		50 €/point lumineux

Mes actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)			
Isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou des chambres froides	Investissement		350 €/équipement
Remplacement de fluides dans les équipements frigorifiques commerciaux pour utiliser des fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le réchauffement climatique	Investissement		350 €/équipement
Remplacement de meubles frigorifiques anciens avec groupe froid intégré par des équipements équivalents neufs avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement climatique	Investissement		700 €/équipement
Remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux anciens par des équipements neufs à groupe froid déporté avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement climatique	Investissement		3 500 €/équipement
Mes actions liées à la mobilité (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)			
Véhicule utilitaire léger frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique électrique	Investissement		5 000 €
Vélo cargo pour un usage professionnel	Investissement		1 500 €
Abris sécurisé à vélo avec toit	Investissement		500 €/2 vélos abrités

Tremplin pour la transition écologique des PME Liste des actions éligibles *

Mes actions pour la lutte contre le changement climatique (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)			
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT* pas à pas)	Diagnostics et études		25 000 €
Evaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Evaluation ACT*)	Diagnostics et études		4 000 €
Mes actions liées à la production de chaleur et de froid de mon bâtiment existant			
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	800 €/MWh
Géothermie sur échangeurs compacts (corbeilles ou murs géothermiques) inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	700 €/MWh
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer, sur eaux de surface et sur eaux usées inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	400 €/MWh
Geocooling	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	200 €/MWh
Pompe à chaleur (PAC) solaire	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	600 €/MWh
Solaire thermique	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	800 à 1000 €/MWh (en fonction de la zone géographique)
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	340 €/mètre linéaire
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	320 €/MWh
Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)			
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnostics et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 l/semaine	3 000 €
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	Diagnostics et études		5 000 €
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnostics et études		5 000 €
Bilan des matières entrantes dans et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostics et études		7 000 €
Récupération des eaux de pluie	Investissement		2 500 € / cuve de 10m3
Compacteurs mécanique (cartons, plastiques, textiles et toutes autres matières valorisables...) et/ou broyeurs de végétaux	Investissement		4 000 €
Préparation des biodéchets : mise en place du tri, pré-collecte, formation du personnel, signalétique	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	6 000 €
Composteur en bac ou pavillon de compostage pour biodéchets	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	100 ou 2 000 €/bac ou €/pavillon
Acquisition d'emballage ou de contenants réemployables en substitution du plastique à usage unique	Investissement		5000 €
Mes actions liées à l'écoconception et aux labélisations (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)			
Premiers pas éco-conception	Diagnostics et études		5 000 €
Mise en œuvre d'un affichage environnemental pour les produits et services de l'entreprise	Diagnostics et études		8 000 €
Dispositif de vérification externe de l'affichage environnemental	Investissement		3 000 €/référence
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les produits ou les services de l'entreprise	Diagnostics et études		12 000 €
Certification ecolabel européen de produits ou service	Investissement		2 000 €/produit ou service
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnostics et études		3 000 €

* Ce tableau est donné à titre indicatif. Pour calculer l'aide à laquelle vous avez effectivement besoin, connectez vous à :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

** si pas de commentaire : toutes les PME sont éligibles

*** l'aide ne dépassera pas 80% du montant total des investissements, sauf pour l'isolation et la ventilation du bâtiment où elle ne dépassera pas 40%